



Conseil d'établissement de l'école Saint-Mathieu  
Procès-verbal de la séance régulière du 8 juin 2022

---

**PRÉSENCES**

Monsieur Sébastien Pomerleau, président	Madame Marie-Hélène Bédard, représentante du personnel de soutien
Madame Catherine Genest, secrétaire	Madame Magalie Dubé, représentante du service de garde
Madame Marie-Chantale Lord, parent	Madame Isabelle Dufour, enseignante
Monsieur Jean Tittley, parent	Madame Marie Larose, enseignante
Madame Sonia Grégoire, directrice	Madame Annie-Claude Lefebvre, orthophoniste

**AUTRES PRÉSENCES**

Madame Chantale Paquet, technicienne du service de garde  
Madame Franciska Roy, rédactrice du procès-verbal

**ABSENCES**

Monsieur Nouredine Bsiker, trésorier

**Ordre du jour**

**1. Ouverture**

- 1.1. Ouverture de la séance
- 1.2. Adoption de l'ordre du jour du 8 juin 2022
- 1.3. Adoption du procès-verbal du du 16 mai 2022
- 1.4. Suivi du procès-verbal du 16 mai 2022

**2. Interventions du public**

**3. Affaires pour décision et discussion**

- 3.1. Approbation des listes de matériels scolaires 2022-2023
- 3.2. Règles de fonctionnement du service de garde 2022-2023
- 3.3. Date de l'assemblée annuelle des parents
- 3.4. Rapport annuel du conseil d'établissement
- 3.5. Approbation d'une sortie éducative

**4. Présentation sans prise de décision**

- 4.1. Compte-rendu des activités lors des journées pédagogiques 2021-2022
- 4.2. Compte-rendu des activités parascolaires 2021-2022
- 4.3. Résultats de la consultation des élèves

## **5. Rapports**

- 5.1. Rapport de la présidence
- 5.2. Rapport de la direction et des membres du personnel
- 5.3. Rapport du représentant au comité de parents
- 5.4. Rapport du trésorier
- 5.5. Rapport de la fondation et de l'OPP

## **6. Autres sujets**

- 6.1. Questions et demandes des membres du CÉ

## **7. Fermeture**

- 7.1. Date des prochaines rencontres (août et septembre)
- 7.2. Levée de la séance

## PROCÈS-VERBAL

### 1. OUVERTURE

#### 1.1. Ouverture de la séance

M. Pomerleau ouvre la séance à 19h. Il remercie la direction pour l'organisation de l'activité de remerciement des bénévoles.

#### 1.2. Adoption de l'ordre du jour du 8 juin 2022

M. Pomerleau procède à la lecture et à l'adoption de l'ordre du jour.

<b>C.E. 2021-2022-38</b>	<b>Sur proposition de Mme Bédard, appuyée par Mme Dubé, il est résolu unanimement d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.</b>
--------------------------	---

#### 1.3. Adoption du procès-verbal du 16 mai 2022

Il n'y a pas de question sur le procès-verbal.

<b>C.E. 2021-2022-39</b>	<b>Sur proposition de Mme Genest appuyée par Lefebvre, il est résolu unanimement d'adopter le procès-verbal du 16 mai tel que présenté.</b>
--------------------------	---

#### 1.4. Suivi du procès-verbal du 16 mai 2022

Mme Grégoire explique que la dernière journée de classe se déroulera comme à l'habitude, sans l'horaire continue. Elle indique que la journée de familiarisation des maternelles 5 s'est bien déroulée. Celle des maternelles 4 ans sera cet automne.

### 2. INTERVENTIONS DU PUBLIC

Il n'y a pas de public

### 3. AFFAIRES POUR DÉCISION ET DISCUSSION

#### 3.1 Approbation des listes de matériels scolaires 2022-2023

La seule différence par rapport à la version présentée en mai concerne le matériel des Arts plastiques qui a été regroupé comme les autres spécialités sur la liste. Les maternelles, les 1<sup>re</sup> année ainsi que les 2<sup>e</sup> année ne se changeront plus pour l'éducation physique. Ainsi, ils n'auront plus besoin de vêtement pour ce cours.

<b>C.E. 2021-2022-40</b>	<b>Sur proposition de Mme Dubé, appuyée par Mme Larose, il est résolu unanimement d'approuver les listes de matériels scolaires 2022-2023.</b>
--------------------------	--

#### 3.2 Règles de fonctionnement du service de garde 2022-2023

Mme Paquet présente les différentes règles et le fonctionnement du service de garde proposées pour l'année scolaire 2022-2023. Les frais, l'amplitude de l'horaire et le calendrier a été approuvé en mai.

Il n'y aura plus de table d'accueil le matin, mais celle du soir reste.

Tous les messages concernant la modification de fréquentation de leurs enfants au service de garde doivent être transmis avant 13h la journée même par les parents.

Mme Paquet précise qu'il n'y aura pas de service de traiteur ou de cafétéria. Les parents sont responsables du lunch de leur enfant. Il n'y aura pas de micro-onde ni d'ustensile à leur disposition. Un parent demande qu'au courant de l'année prochaine, l'école puisse identifier des manières pour réintégrer graduellement l'usage du micro-ondes. Des solutions innovantes sont peut-être utilisées dans d'autres écoles.

Mme Paquet ajoute que trois soirs par semaine, de 16h30 à 17h, il y aura une période propice aux devoirs pour les enfants. Cette période est exigée par le Ministère de l'Éducation.

Mme Paquet conclue que les informations ministérielles manquantes, principalement liées à la tarification, seront ajoutées lorsqu'elles seront reçues.

Il est proposé d'utiliser la même terminologie dans le document que dans le calendrier (ex. : congé fériés vs congé pour tous). La suggestion sera transmise au centre de services scolaire.

<b>C.E. 2021-2022-41</b>	<b>Sur proposition de Mme Dubé, appuyée par M. Tittley, il est résolu d'adopter les règles et le fonctionnement du service de garde 2022-2023.</b>
--------------------------	--

### **3.3 Date de l'assemblée annuelle des parents**

M. Pomerleau propose que la date de l'assemblée annuelle des parents sera immédiatement après les rencontres parents-professeurs, soit le jeudi 8 septembre 2022.

Pour les maternelles et les 6<sup>e</sup> année, la rencontre des parents-professeurs sera le 31 août 2022.

Les dates seront affichées dans l'info parent.

<b>C.E. 2021-2022-42</b>	<b>Sur proposition de Mme Dufour, appuyée par Mme Genest, il est résolu que la date de l'assemblée annuelle des parents sera le 8 septembre 2022.</b>
--------------------------	---

### **3.4 Rapport annuel du conseil d'établissement**

Les membres du conseil d'établissement discutent des faits saillants qui pourraient se retrouver dans le rapport annuel qui sera adopté à la rencontre d'août. Les sujets suivants sont retenus :

- La fin progressive des mesures sanitaire, dont la fin du port du masque.
- La reprise des rencontres du conseil d'établissement en présentiel.
- La reprise des activités parascolaires au printemps.
- L'anglais intensif pour les 6<sup>e</sup> année l'an prochain.
- La consultation des élèves sur leur satisfaction de la cour d'école.
- La revue du fonctionnement du CE
- L'accompagnement individualisé des élèves pour les prêts des outils technologiques.
- Le retour des brigadiers et analyse de notre intersection.

### 3.5 Approbation d'une sortie éducative

La classe de 5<sup>e</sup> année de Mme Syndie aimerait faire une sortie au cinéma le 22 juin en avant-midi.

<b>C.E. 2021-2022-43</b>	<b>Sur proposition de Mme Lefevre, appuyée par Mme Dufour, il est résolu unanimement d'approuver la sortie éducative du 22 juin de la classe de Mme Syndie.</b>
--------------------------	---

## 4. PRÉSENTATION SANS PRISE DE DÉCISION

### 4.1 Compte-rendu des activités lors des journées pédagogiques 2021-2022

Mme Paquet présente le compte-rendu des activités lors des journées pédagogiques précédemment transmis par Mme Chamberland.

Elle affirme qu'il y a eu une augmentation de la participation des élèves aux activités avec la fin des mesures sanitaires.

Elle félicite le beau travail de Mme Chamberland pour son organisation des activités lors des journées pédagogiques.

### 4.2 Compte-rendu des activités parascolaires 2021-2022

Mme Paquet affirme que les activités parascolaires ont été très appréciées auprès des élèves et des parents.

Le nombre maximum d'inscriptions était est de 20 élèves par activités parascolaires. Ainsi, ils sont presque tous atteint.

### 4.3 . Résultats de la consultation des élèves

M. Pomerleau rappelle le fonctionnement du sondage qui a été effectué auprès des élèves.

M. Tittley présente le rapport des résultats du sondage effectué auprès des élèves de tous les degrés. Il a reçu 210 réponses valides.

Il présente les préférences et les suggestions d'activités mentionnées par les élèves pour la cour d'école.

Il y aura des prix tirés au sort pour les élèves ayant participé au sondage.

## 5. RAPPORTS

### 5.1 Rapport de la présidence

M. Pomerleau remercie les membres du CE pour leur contribution et leur participation tout au long de l'année. Il remercie spécialement Mme Grégoire pour tout le travail qu'elle a réalisé pendant son passage à l'école Saint-Mathieu, notamment tout ce qui concerne la gestion des mesures sanitaires, et son écoute auprès des parents.

### 5.2 Rapport de la direction et des membres du personnel

Mme Grégoire présente son rapport. Les évaluations de fin d'année sont débutées. Les boîtes pour les travaux sont entamées par le personnel. L'organisation scolaire n'a pas changé. Les élèves ont commencé le jardin scolaire. L'école va peut-être avoir une ruche d'abeilles l'an prochain, avec le projet d'entrepreneuriat de Mme Syndie. Finalement, les journées pédagogiques de fin juin se feront à l'école des Cœurs-Vaillants.

Mme Grégoire remercie le travail d'équipe et la complicité des membres du CE, du personnel et des parents.

Mme Larose félicite le coin lecture. Elle en profite pour nous lire un récit écrit par un élève de 2<sup>e</sup> année.

Mme Dufour nous présente son vidéo de la danse du printemps fait avec les élèves de sa classe.

### 5.3 Rapport du représentant au comité de parents

M. Pomerleau présente son rapport.

Il y a eu une formation sur l'assemblée annuelle des parents. Il a participé au Colloque annuel de la Fédération des comités de parents du Québec.

Il présente deux organismes rencontrés durant le colloque qu'il a trouvé très intéressants, soit *Communication jeunesse*, un organisme qui prône la lecture et *Première ressource aide aux parents*, un organisme similaire à Tel jeune, mais pour les parents qui vivent des difficultés.

L'information sur ces ressources sera diffusée dans l'info parents.

### 5.4 Rapport du trésorier

M. Bsiker est absent. M. Pomerleau parle du pique-nique qui aura lieu le 15 juin. Il aimerait y engager un magicien ambulant pour animer l'activité. Compte tenu que les fonds de la Fondation soit limité, il demande s'il peut utiliser les fonds du conseil d'établissement pour un montant d'environ 500 \$. Les membres acceptent.

## **5.5 Rapport de la Fondation et de l'OPP**

M. Pomerleau aimerait organiser une activité pour la rentrée scolaire, comme par exemple, un party blé d'inde ou hot dog. Mme Grégoire propose comme date de l'activité le 1<sup>er</sup> septembre ou le 15 septembre. Mme Larose soulève la contrainte des aliments halal pour les hot-dog. M. Pomerleau propose de profiter de l'occasion pour faire visiter l'école aux parents. La date et la formule de l'activité sera à reconfirmer.

M. Pomerleau mentionne que l'école organise une fête de fin d'année le 23 juin avec des jeux gonflables. Le comité organisateur a sollicité l'OPP pour des bénévoles. Puisque les bénévoles pour le matin sont identifiés, il sollicite les parents s'ils sont disponibles pour l'après-midi. Il leur transmettra un courriel à cet effet.

## **6.AUTRES SUJETS**

### **6.1 Questions et demandes des membres du CÉ**

Mme Lord remercie tout le monde pour leur contribution au *Relais pour la vie*. La marche se tiendra ce samedi le 11 juin au domaine Maizeret. Leur équipe a amassé 1800\$ de dons pour la cause.

## **7. FERMETURE**

### **7.1. Date des prochaines rencontres (août et septembre)**

La prochaine rencontre se tiendra le 29 août 2022. La rencontre de septembre se tiendra le 21 septembre 2022.

### **7.2. Levée de la réunion**

M. Pomerleau souhaite un bel été à tout le monde. L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h50.

Sébastien Pomerleau  
Président du conseil d'établissement

Sonia Grégoire  
Directrice